

106^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

**Clinique psychiatrique
de Bel-Air**

GENÈVE

1962

IMPRIMERIE CENTRALE - 7, RUE DU JEU-DE-L'ARC, GENÈVE, 1963

106^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

**Clinique psychiatrique
de Bel-Air**

GENÈVE

1962

IMPRIMERIE CENTRALE - 7, RUE DU JEU-DE-L'ARC, GENÈVE, 1963

RAPPORT
DE
la Clinique psychiatrique de Bel-Air

Commission administrative

MM. *Treina Jean*, Conseiller d'Etat, *président*
Gency François, *vice-président* ¹⁾
Turrettini Robert, *secrétaire* ²⁾
Mme *Rosselet Yvette* ²⁾
MM. *Berthet Edmond* ¹⁾
Dr Buffle Jacques ²⁾
Charrière Armand ³⁾
Deffaugt Roger ³⁾
Fazan Roger ²⁾
Dr Genet Gaston ²⁾
Penay John ¹⁾

M. *Eger Jean*, Procureur général, fait partie de droit de la Commission administrative.

Médecin-directeur

M. le Prof. *de Ajuriaguerra Julian*

Sous-directeur médical

Dr Mutrux Silvain

Sous-directeur administratif

M. Meyer Louis

¹⁾ Nommés par le Grand Conseil (séances des 2 et 23 février 1962),

²⁾ Nommés par le Grand Conseil (séances du 6 mars 1962),

³⁾ Elus par le personnel le 16 février 1962.

Chronique de la Clinique psychiatrique

Commission administrative

Au cours de l'année 1962, la Commission administrative a tenu 10 séances ordinaires et 19 séances de sous-commissions.

Le mandat de la commission est arrivé à échéance le 28 février 1962. Pour divers motifs, 5 des membres se sont retirés: M. Gérard Altmann, nommé chef-infirmier, a renoncé à renouveler son mandat; M. Raymond Bertholet a donné sa démission; M. Freddy Chevalley a pris sa retraite; M. Antoine Logean et M. le professeur Dr John Oltramare ont tous deux atteint la limite d'âge. Le président de la commission a exprimé à chacun la reconnaissance des autorités et celle de la clinique. Il a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres nommés: Mme Yvette Rosselet, M. Edmond Berthet, M. le Dr Jacques Buffle, M. Roger Deffaugt et M. Armand Charrière.

Effectif du personnel au 31 décembre 1962

Personnel médical

Médecin directeur	1
Sous-directeur médical	1
Médecins-adjoints	2
Médecins-assistants	11
Médecins remplaçants	5
Médecin-dentiste	1
chef secrétariat médical	1
Secrétaires	4

Infirmiers :

Chef et sous-chef	2
Chefs et s.-chefs pavillons	13
Infirmiers	40
Infirmiers détachés Laborat.	4
Elèves-infirmiers	14
Aides de maison hommes	21

Infirmières :

Chef et sous-chef	2
Chefs et s.-chefs pavillons	15
Infirmières	48
Elèves-Infirmières	23
Aides de maison, femmes	33
Pharmacienne	1
Technicienne E.E.G.	1
Psychologue	1
Ergothérapeute	1
Monitrice	1

Total 246

Personnel administratif et services généraux

Sous-directeur administratif	1
Caissier-comptable	1
Chef section du personnel	1
Commis	4
Dactylos et téléphonistes	5
Chef mécanicien	1
Sous-chef mécanicien	1
Chauffeurs-mécaniciens-serruriers	7
Chef de culture	1
Jardiniers	6
Chef de cuisine	1
Sous-chefs de cuisine	2
Cuisiniers, cuisinières, aides	22
Chef-lingère repasseuse	1
Lingères	10
Repasseuses	6
Chef buandier	1
Buandiers, buandières	3
Electriciens	4
Taillieurs	2
Cordonnier	1
Chef menuisier	1
Menuisiers	5
Maçon, peintre, manœuvre	3
Tapissier	1
Coiffeur	1
Nettoyeurs	2
Chauffeur auto	1
Journaliers	7

Total 102

A fin 1961 332

A fin 1962 348

augmentation de l'effectif de 16 unités.

Cette augmentation de l'effectif du personnel a été motivée par celle du nombre des journées d'hospitalisation des malades et du nombre des entrées, ainsi que par l'intensification des activités thérapeutiques, en particulier ergo- et sociothérapeutiques.

Cours de perfectionnement pour le personnel

Un séminaire de gériatrie a été institué en octobre 1962. Cette réunion hebdomadaire, dirigée par le Dr Junod, est ouverte à tout le personnel infirmier et se tient chaque premier lundi du mois.

Un film d'intérêt scientifique est projeté une fois par mois en deux séances successives. Il est ensuite commenté par M. le professeur de Ajuriaguerra, exposé qui précède la discussion générale.

En 1961, un groupe psychothérapique comprenant 14 employés de la clinique et dirigé par le Dr Durand, chargé de cours à la Faculté de médecine de Genève, et par le Dr Cherpillod, médecin-adjoint à la Policlinique de psychiatrie, a poursuivi son activité en 1962.

En 1962, un deuxième groupe psychothérapique, dirigé par le Dr Stucki, médecin-adjoint à la Policlinique de psychiatrie infantile, et par le Dr Dubois, assistant au Service médico-pédagogique, a été ouvert également à une douzaine d'employés de la clinique.

Un groupe psychothérapique, dirigé par le Dr Durand et réservé aux élèves infirmiers et infirmières de deuxième année, est entré en activité en automne 1962.

Un groupe psychothérapique, dirigé par le Dr Chénaz, spécialiste en psychiatrie FMH, établi en ville, et par le Dr Weber, assistant à la clinique, a été prévu pour janvier 1963. Il sera réservé aux élèves de troisième année.

Comme chaque année, la direction a permis à un certain nombre d'infirmiers et d'infirmières d'assister à des cours de perfectionnement organisés dans d'autres cliniques psychiatriques, et a supporté les frais afférents.

Un club sportif a été constitué, club ouvert à tous les employés de la clinique. La commission administrative a bien voulu verser une subvention pour couvrir une partie des frais.

En octobre-novembre a été organisé un cours de rythmique rééducative, cours dirigé par Mme Dutoit dans le cadre de l'Ecole Jaques-Dalcroze. Ce cours comportait 10 leçons de 2 heures, le soir entre 20 et 22 heures, dans les locaux de l'école susmentionnée. Vingt-et-un infirmiers et infirmières et un médecin se sont inscrits à ce cours et en on supporté les frais.

En octobre, avec le bienveillant appui de la Commission administrative, une fête du personnel de la clinique a été organisée au Centre social.

Travaux de construction et de rénovation

En décembre 1962, le pavillon V H, complètement rénové et en partie transformé sur la base de plans établis par M. Bernard, architecte, a été rendu à l'exploitation. Ce pavillon a été subdivisé en deux demi-pavillons indépendants, l'un au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage. De nouvelles salles à manger et salles de réunion ont été créées; les anciens dortoirs ont été subdivisés en chambres de 1, 2, 3 et 4 lits; un vaste atelier a été aménagé et décoré dans les combles. Un bureau de médecin a été installé dans chaque demi-pavillon. Les installations sanitaires ont été notablement améliorées, chaque chambre de malades disposant dorénavant de lavabo. En décembre, seul le premier étage a été réoccupé par des malades hommes. Le rez-de-chaussée fut attribué à partir de janvier 1963 à des malades de la division femmes, pendant la durée des travaux de réfection du pavillon I F.

Dans la division femmes, le pavillon IV F a été en partie rénové et aménagé: création de deux nouvelles salles de bains; l'installation d'un ascenseur est en cours d'exécution.

Les travaux de rénovation et la transformation du pavillon I F, sur la base des plans établis par M. Bernard, architecte, ont débuté en novembre. Ce pavillon sera également subdivisé en deux demi-pavillons. Quelques dortoirs seront subdivisés en chambres à 1, 2 et 3 lits. Une salle de cours pour les élèves infirmiers et infirmières sera créée dans les combles de ce pavillon, ainsi qu'un bureau pour la monitrice des élèves. Les dispositifs sanitaires seront notablement améliorés.

L'atelier d'ergothérapie qui se trouvait au premier étage du Pavillon des Grands-Bois a été déplacé au premier étage du Pavillon d'admission. Dans les locaux devenus disponibles, au premier étage du Pavillon des Grands-Bois, 21 lits de malades ont été placés et immédiatement occupés.

Un dortoir de 14 lits a été créé dans les combles du Pavillon d'admission F à la place d'une partie de l'ancien vestiaire. Les dispositifs sanitaires nécessaires aux malades de ce dortoir, soit toilettes, chambre de bains, ont été créés.

Activité des laboratoires de biochimie, histologie et électro-encéphalographie

Pour le laboratoire d'électro-encéphalographie, le nombre des tracés de diagnostic courant s'est élevé à 650. Ils ont été pratiqués par Mlle Sourd et M. Fritschy, sous la direction des Drs Bovet et Tissot. Les recherches visant à une application encore meilleure des acquisitions

de la neurophysiologie ont pu nettement augmenter. Les recherches entreprises sur les corrélations électrocliniques des démences et des sevrages médicamenteux ont été poursuivies. Grâce à la collaboration de la plupart des médecins de la clinique — ce qui doit être un fait unique en son genre — 60 enregistrements continus de sommeil nocturne ont été réalisés, sans et sous divers médicaments inducteurs du sommeil, dont les indications doivent être précisées. Une recherche polygraphique d'étude des médicaments psychiatriques, portant en particulier sur leur pouvoir de déafférenciation, est mise au point. L'étude polygraphique (EEG — mouvements oculaires) des malades présentant des hallucinations visuelles, visant en particulier à l'objectivation du rôle de la diminution du niveau de vigilance dans ce syndrome, a commencé. L'enregistrement optique selon la méthode Schifferli-Morel a pu reprendre grâce aux subsides des années passées du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Il a porté sur l'activité perceptive visuelle des schizophrènes soumis à une médication cataleptisante et l'on continue à étudier l'activité perceptive visuelle dans les démences dégénératives.

Le laboratoire d'histologie a retrouvé un regain d'activité sous l'impulsion du Dr Constantinidis. Il a été possible d'assurer à nouveau les séances hebdomadaires d'examen de cerveaux et le travail courant de préparation et d'examen histologique a repris. Ce laboratoire sera appelé dans les années à venir à considérablement se développer. Le travail technique est assumé par M. Schöb.

Au laboratoire de biochimie, le nombre des examens courants a continué à augmenter en fonction du nombre des entrées et des exigences biologiques toujours plus grandes de la médecine moderne. Ces examens sont assurés par M. Labarth et une laborantine, poste qui a été occupé successivement par Mlle Aubin et par Mlle Hockamp. La qualité du travail a été augmentée en introduisant dans les examens courants deux techniques mises au point au laboratoire de recherche, soit la deltacryoscopie et l'épreuve à la bromesulfonéphthaléine. Pour l'hémoglobine une méthode spectrophotométrique plus rapide et plus précise a été adoptée. Les épreuves biochimiques spécialisées, visant à préciser les diagnostics cliniques et le contrôle de la thérapeutique médicamenteuse, se sont développées également. Le dosage du 5 HIAA urinaire dans les syndromes dépressifs a quasi passé dans la pratique courante et donne des indications précieuses pour le contrôle de la thérapeutique et le pronostic de ces affections. La méthode de dosage du VMA métabolite des catécholamines a été définitivement mise au point et va pouvoir être appliquée régulièrement. Enfin, une étude du métabolisme de la Dopa chez les déprimés, qui vise à préciser la physiopathogénie des dépressions, a été préparée et pourra être appliquée à partir de mai 1963. Toutes ces recherches ont été effectuées sous la direction du Dr Tissot, par M. Charrière et son équipe de laborantines, soit Mme Chalié, Mlle Astruc et Mlle Aubin.

Réunions scientifiques

La Société mondiale de psychiatrie a tenu son assemblée générale à la clinique les 21 et 22 juillet 1962.

Sociothérapie et kinésithérapie

Ces activités, introduites progressivement à la clinique en 1959-1960, développées en 1961, ont été poursuivies et perfectionnées en 1962. Depuis octobre 1962, le Dr Teixeira consacre tout son temps au développement de ces activités. M. Pous a remplacé en qualité de moniteur M. Zutter, qui a quitté la clinique.

Mouvement des malades

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1er 1. 1962			
» entrés en 1962	246	320	566
» (dont 1ères entrées)	373	508	881
» en soins en 1962	(237	325	565)
» sortis en 1962	619	828	1 447
» décédés en 1962	308	379	687
» présents le 31. 12. 1962	55	94	149
	256	355	611

Sorties des malades

	Hom.	Fem.	Total
Malades rentrés dans leur famille,			
» en placement familial ou chez des amis			
» sortis sur pied libre	68	100	168
» sortis en convalescence ou placés dans des foyers, homes, pensions, institutions diverses	170	215	385
» transférés dans des hôpitaux ou cliniques psychiatriques	17	26	43
» transférés dans des maisons d'éducation, au pénitencier ou à la prison	39	37	76
» transférés dans des maisons de buveurs	12	1	13
	2	—	2
Totaux	308	379	687

Malades entrés en 1962

Forme de la maladie	Hom.	Fem.	Total
Oligophrénies	18	23	41
Psychopathie constitutionnelle. Troubles du caractère ou du comportement. Troubles sexuels	54	30	84
Névroses. Troubles réactionnels	44	109	153
Psychoses constitutionnelles : Démence précoce. Hébéphrénie. Catatonie. Délires	58	109	167
Manie-dépression. Mélancolie	23	53	76
Psychoses acquises :			
Paralysie générale. Tabès. Chorée, psychoses post-traumat.	22	21	43
Démences : démence sénile, artériosclérose cérébrale, démence vasculaire, artériopathique. dégénérative, maladie d'Alzheimer	59	130	189
Epilepsies	10	8	18
Alcoolisme : alcoolisme chronique, Delirium tremens.			
Syndr. Korsakoff, Toxicomanies	85	25	110
Totaux	373	508	881

Rapatriements

38 rapatriements ont été effectués en 1962

Malades rapatriés	Hom.	Fem.	Total
Destination:			
Vaud	6	4	10
Berne	5	2	7
Fribourg	3	3	6
Valais	1	2	3
Thurgovie	1	1	2
Bâle	1	—	1
Zurich	—	1	1
Soleure	—	1	1
	17	14	31
Italie	2	—	2
Espagne	1	2	3
France	1	—	1
Hong Kong	1	—	1
Totaux	22	16	38

Le nombre des admissions de malades a passé de 833 en 1961 à 881 en 1962, soit une augmentation de 6%. Le nombre des journées d'hospitalisation s'est élevé à 215 083, correspondant à une durée moyenne d'hospitalisation de 148 journées, contre 151 en 1961 et 164 en 1960.

La catégorie de malades dont l'effectif a augmenté le plus est certainement celle des personnes âgées atteintes de troubles démentiels. Ces malades, beaucoup plus dépendants du personnel infirmier du fait de la nature et de la gravité de leurs troubles, constituent pour celui-ci une grosse surcharge de travail.

ACTIVITÉ DE LA POLICLINIQUE DE PSYCHIATRIE EN 1962

L'année 1962 a été, comme les précédentes, marquée par une extension de l'activité de la Polyclinique de psychiatrie, aussi bien dans le domaine des prestations que dans celui des techniques.

Grâce à la création de postes nouveaux et en particulier à l'introduction de médecins-consultants de l'extérieur, des techniques de traitement toujours plus adaptées ont pu être mises au service des malades. Mais les limitations en locaux ont interdit l'application des méthodes de réadaptation et reclassement social que nous aurions voulu mettre en pratique. D'autre part, la quantité des prestations à caractère médical reste insuffisante, tout particulièrement par rapport aux demandes de l'Hôpital cantonal qui ne peuvent pas toujours être satisfaites avec la fréquence et dans les délais voulus. Ces insuffisances seront réduites grâce aux mesures prises par la Commission administrative, au cours des années 1963 et 1964.

Personnel et organisation: Le personnel de la polyclinique au 31 décembre 1962 était le suivant en dehors du Dr G. Garrone, médecin-chef-adjoint :

Section pour adultes

Médecin-adjoint :	Dr Claude Cherpillod
Médecins-assistants :	Dr Alain Gunn-Séchehayé Dr Georges Costoulas Dr Claude Fernex Dr Ernest Abelin
Assistants sociales :	Mme Marguerite Dami Mlle Jacqueline Favre
Secrétaires :	Mme Ariane Grandchamp Mlle Marceline Zwahlen

Section pour enfants

Médecin-adjoint :	Mme Dr Lilette Korálnik
Psychologue :	Mlle Anne-Marie Jordi
Secrétaire :	Mlle Monique Ecuer

Consultations spécialisées

Médecin-adjoint pour la psychothérapie :	Dr Michel Gressot
Médecins-consultants :	Mlle Dr de Saugy, relaxation Dr Gilbert Genevard, psychothérapie de groupe

Dr René Tissot, aphasiques
Dr Léon Cordet (bénévole), psychodrame
Mme Anne Tissot (bénévole jusqu'au 31.12.1962), logopédiste
Mlle Florence Frei, orthophoniste (demi-temps)

Le personnel de la section pour adultes a été réparti en deux équipes chargées l'une des malades habitant la rive gauche et l'autre ceux de la rive droite du Rhône. Chaque équipe comprend deux médecins et une assistante sociale travaillant en étroite collaboration. La supervision de chaque équipe s'exerce au cours de réunions périodiques avec le médecin-adjoint. Cette division en deux équipes, responsables chacune d'un secteur, a pour but d'éviter les changements de médecins trop fréquents pour les malades. D'autre part, en facilitant la collaboration entre médecins et assistantes sociales, elle prépare les équipes médico-sociales qui entreront en fonction dès l'automne 1963.

Consultations: Le Tableau I indique le nombre et le genre d'interventions de chaque secteur de la polyclinique. La classification des malades par diagnostic figure au Tableau II.

Comme on le voit, le nombre des consultations a presque doublé depuis l'année dernière (presque 19 000 en 1962 contre 10 000 en 1961). Le nombre de malades qui ont fréquenté la polyclinique a augmenté d'un tiers environ. Cette évolution du nombre des consultations indique que chaque malade peut être vu plus souvent que dans le passé. Ce progrès est dû essentiellement à l'augmentation du nombre de médecins (+1) et d'assistantes sociales (+1) ainsi qu'à l'introduction et à l'amélioration de techniques spécialisées (psychothérapie par la relaxation, psychothérapie de groupe, rééducation des aphasiques, psychodrame) supervisées par les médecins-consultants de l'extérieur.

Travailleurs étrangers: Le nombre croissant de travailleurs étrangers pose toujours de nouveaux problèmes. Le Dr Teixeira, assistant bénévole à la Clinique de Bel-Air, a permis de les résoudre en partie en consacrant le samedi après-midi à une consultation pour Espagnols dont il connaît la langue et la mentalité.

Consultations pour l'Hôpital cantonal: L'accroissement des urgences psychiatriques et des tentatives de suicide aboutissant dans les Services de médecine de l'Hôpital cantonal, a constitué aussi, pour la polyclinique de psychiatrie, une grosse surcharge. Nous avons envisagé, dans les locaux que nous occupons actuellement, une permanence psychiatrique au service de l'Hôpital cantonal, permanence qui entrera en fonction dès l'automne 1963.

Dépistage et rééducation des aphasiques: La création en janvier 1962 de cette nouvelle section a déjà permis des réalisations considérables. Animée et dirigée par le Dr René Tissot, cette consultation a été fré-

quentée par 58 malades qui ont bénéficié de presque 1200 séances de rééducation. Celles-ci, ainsi que les examens de dépistage, ont eu lieu dans les locaux de la Polyclinique de psychiatrie et surtout dans deux salles prêtées par l'Hôpital de Beau-Séjour. Comme pour les consultations destinées à l'Hôpital cantonal, il y a tout intérêt à ce que la rééducation des aphasiques se poursuive dans ces locaux, même après le déménagement de l'actuelle polyclinique au boulevard Saint-Georges.

Service social: La nomination d'une deuxième assistante sociale en 1962 a contribué, dans une mesure importante, à l'amélioration de l'efficacité de la polyclinique. Les deux assistantes sociales se sont occupées d'environ 300 personnes de manière suivie. Elles ont dispensé 3200 consultations dans leur bureau et fait, en moyenne, 2 visites à domicile par jour. Chaque jour, également, un nombre considérable de démarches ont dû être accomplies à l'extérieur (visites à des familles de malade, recherches d'emploi, contacts souvent répétés avec les employeurs, démarches diverses auprès de l'administration). La nature particulière et la diversité de leur travail ne permet pas aux assistantes sociales d'assister convenablement plus de 80 malades (expertises de l'OMS), chaque malade représentant, en effet, un ensemble de situations (famille, logeurs, employeurs, etc.). On conçoit qu'avec 300 malades nos assistantes sociales soient débordées et quelles doivent le plus souvent parer au plus pressé au lieu de réaliser le véritable travail de réadaptation et de reclassement social auquel elles aspirent. De plus, les circonstances ont obligé cette année une de nos assistantes sociales à assurer, en plus de son travail habituel, à l'intérim du Service social de la Clinique de Bel-Air. En 1964, la création des 5 équipes médico-sociales de secteur envisagées permettra non seulement de résoudre ces problèmes de façon satisfaisante, mais encore de contribuer plus efficacement que par le passé à la formation psychiatrique des jeunes assistantes sociales (sous forme de stages organisés en collaboration avec l'Ecole d'études sociales) et du personnel paramédical appelé à collaborer avec la polyclinique. La préparation des sorties de la Clinique de psychiatrie, où le Service social de la polyclinique pourra jouer un grand rôle avec le futur service de réadaptation, en sera aussi grandement facilitée.

Secrétariat: Son activité a été facilitée par la nomination d'une deuxième secrétaire à la section pour adultes. L'organisation reste toutefois précaire à cause des conditions de travail. En plus de la très nombreuse correspondance concernant un ensemble de 2500 malades, de l'entretien et du classement des dossiers, de la dactylographie des rapports et travaux scientifiques, d'une comptabilité rudimentaire mais nombreuse, les secrétaires ont dû répondre au téléphone pour chaque appel destiné à la polyclinique (jusqu'à 75 à 80 par jour) et recevoir 18 000 personnes. Si elles ont pu, tant bien que mal, faire face à un travail écrasant, une refonte totale de l'organisation de leur activité s'impose et a d'ailleurs

été prévue dans les propositions présentées à la Commission administrative.

Enseignement: Dans le domaine de l'enseignement et de la formation des jeunes psychiatres, la polyclinique a continué, comme les années précédentes, à perfectionner et étendre ses méthodes. En dehors des consultations didactiques du professeur de Ajuriaguerra et du Dr Garrone, des contrôles de relaxation (Dr de Saugy) et du psychodrame didactique (Dr Cordet), un effort particulier a été fourni dans le domaine de la psychothérapie de groupe (contrôles du Dr Genevard). Cela a permis la création d'un nombre considérable de groupes thérapeutiques conduits par les assistants qui bénéficient de ce contrôle. Cette modification technique se traduit par l'augmentation considérable des consultations en groupe (225 en 1961, 1250 en 1962). De plus, la connaissance de cette technique a permis aux assistants d'exercer une activité didactique sous forme de groupes de discussion avec le personnel paramédical (infirmiers, travailleurs sociaux, éducateurs et animateurs de jeunesse) de diverses institutions et services de la ville. Actuellement, 6 groupes professionnels se réunissant une fois par semaine sont en cours, animés par les assistants de la polyclinique. En plus, le Dr Garrone assume la direction d'un groupe de 10 médecins praticiens de la ville, désireux de mieux connaître les problèmes psychiatriques de leurs malades, qui se réunissent deux heures par semaine depuis une année.

L'enseignement de la psychologie clinique aux infirmières de l'Hôpital et aux élèves de l'Ecole d'études sociales a été assuré par le Dr Garrone et le Dr de Saugy.

Recherche scientifique: Elle a été consacrée essentiellement à des buts pratiques. Etudes sur l'efficacité des traitements pharmacologiques, modifications du pronostic à long terme de certaines maladies sous l'effet des traitements modernes. Des travaux de génétique et de sociologie psychiatriques ont été poursuivis en collaboration avec la Clinique de Bel-Air et le Service médico-pédagogique.

Collaboration et liens de la Polyclinique de psychiatrie: La coordination des activités et des traitements des malades avec la Clinique psychiatrique est assurée essentiellement par les échanges directs entre les médecins et les assistantes sociales des deux institutions. D'autre part, le Dr Cherpillod, médecin-adjoint de la polyclinique, rencontre ses homologues de la Clinique une fois par semaine, de façon à prévoir le mouvement des malades dans la semaine qui suivra. De cette façon, la continuité du traitement est assurée. De leur côté, les assistantes sociales envisagent ensemble les conditions socio-économiques dans lesquelles la réinsertion sociale du malade quittant la Clinique aura lieu. Le Dr Garrone assiste régulièrement aux réunions du Conseil de direction de la Clinique psychiatrique.

Une coordination toujours plus étroite est établie avec le Service médico-pédagogique : l'unité des méthodes de travail, les échanges d'informations et de personnel dues à la direction médicale commune, sont la meilleure garantie d'une action cohérente dans le domaine d'une hygiène mentale qui s'adresse à l'ensemble de la famille, sans distinction d'âge. Cet esprit de collaboration et de coordination se manifeste de la façon la plus concrète à la section pour enfants où l'équipe polyclinique et l'équipe SMP, sous l'impulsion commune du Dr J.-D. Stucki se partagent le travail aussi bien pour les cas qui proviennent de la Clinique de pédiatrie que pour ceux qui proviennent de l'extérieur ou des écoles.

Il est superflu de signaler la collaboration étroite existant entre la Polyclinique de psychiatrie et la Polyclinique de médecine dont l'expression la plus voyante est la consultation d'épileptologie conduite en commun.

Une collaboration de plus en plus étroite s'établit avec le Centre d'hygiène sociale et le Centre Dr Henri Revillod.

En conclusion, les augmentations de personnel médical, social et administratif, ainsi que l'introduction de 4 médecins-consultants, a permis d'accroître considérablement l'efficacité de la Polyclinique de psychiatrie. La division du personnel en 2 équipes médico-sociales et le perfectionnement des techniques spécialisées aussi ont sensiblement facilité le travail.

Les principales lacunes apparaissent dans les domaines de la réadaptation sociale et de l'assistance aux vieillards. Toutefois elles pourront être comblées dans la mesure du possible au cours des prochaines années par la mise en place des dispositifs déjà prévus pour 1964.

ACTIVITÉ DE LA POLYCLINIQUE UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE en 1962

Nombre total de consultation 18 862 (en 1961 : 10 100)

se répartissant en :

Consultations médicales individuelles pour adultes	9.200 (en 1961 : 7 876)
Consultations médico-psychologiques pour enfants	2 285 (en 1962 : 624)
Psychothérapie par relaxation	1 100 (en 1961 : 1 000)
Psychothérapie de groupe	1 250 (en 1961 : 225)
Psychodrame	300 (en 1961 : 375)
Consultations pour aphasiques	1 137 (en 1961 : —)
Consultations du service social	3 600 (en 1961 : 2 500)

Nombre total de malade examiné ou traité en 1962 2 594 (en 1961 : 1 950)

se répartissant en :

Malades, adultes et enfants immatriculés en 1962 (nouveaux cas)	1 498 (en 1961 : 1 100)
adultes : 1323, enfants : 175)	
Malades anciennement immatriculés traités en 1962 (anciens cas)	1 096 (en 1961 : 850)
adultes : 921, enfants : 175)	

parmi ceux-ci, anciens et nouveaux :

Malades provenant des services de l'Hôpital cantonal	654 (en 1961 : 583)
--	---------------------

Répartition en pour-cent et d'après le diagnostic des 2594 malades examinés

	Nouveaux cas (1498)		Anciens cas (1096)		Total (2594)	
Oligophrènes	41	(2,8%)	55	(5,0%)	96	(3,7%)
Troubles du comportement	140	(9,4%)	154	(14,0%)	294	(11,0%)
Névroses	859	(57,3%)	377	(34,4%)	1 236	(46,4%)
Psych. endogènes	171	(11,5%)	358	(32,6%)	529	(20,0%)
Psych. exogènes	29	(2,0%)	6	(0,6%)	35	(1,4%)
Epilepsie	11	(0,8%)	44	(4,0%)	55	(2,1%)
Dépences	77	(5,2%)	37	(3,4%)	114	(4,4%)
Aphasiques	67	(4,5%)	—	—	67	(4,5%)
Alcoolisme chron.	71	(4,8%)	48	(4,4%)	119	(4,6%)
Divers	32	(2,2%)	17	(1,6%)	49	(1,9%)
	1 498	(100 %)	1 096	(100 %)	2 594	(100 %)

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En 1962, la Clinique a reçu pour les séjours des
malades non assistés 824 387,25 F
(en 1961, 840 066,40 F)

Pour les malades assistés, les recettes provenant du Service d'assistance médicale (recouvrements non compris) ont été de :

assistés genevois 625 454,— F
(en 1961 : 636 438,— F)

assistés confédérés 273 300,50 F
(en 1961 : 279 203,50 F)

assistés étrangers 270 350,— F
(en 1961 : 256 644,— F)

ensemble des malades assistés 1 169 104,50 F
(en 1961 : 1 172 285,50 F)

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :
fonctionnaires, infirmiers, infirmières, employés : 131 593 journées
(en 1961 : 118 863 journées)

malades 215 083 »
(en 1961 : 212 569 journées)

La répartition des journées des malades par nationalité est la suivante :

Genevois :	120 828 journées	(en 1961 : 120 888 journées)
Confédérés :	58 625 »	(» » 59 150 »)
Etrangers :	35 630 »	(» » 32 531 »)
	215 083 journées	212 569 journées

Les malades non assistés participent à ce nombre pour 73 883 journées, soit le 34,35% ; il reste pour les malades assistés 141 200 journées, soit le 65,65%, se répartissant comme suit :

assistés genevois : 89 350 journées = 41,54% (en 1961 : 42,87%)
assistés confédérés : 29 659 » = 13,79% (» » : 14,49%)
assistés étrangers : 22 191 » = 10,32% (» » : 9,99%)

Au 31 décembre 1962, l'effectif des malades était de 577, non compris 5 malades détachés à l'Hôpital cantonal et 25 en congé, soit :

195 malades non assistés :	33,80%	(en 1961 : 178 = 33,71%)
245 » assistés genevois :	42,46%	(» » 231 = 43,75%)
79 » assistés confédérés :	13,69%	(» » 65 = 12,31%)
58 » assistés étrangers :	10,05%	(» » 54 = 10,23%)
577 » au total.		528

La clinique a reçu par journée et par malade une moyenne de :

11,16 F pour les malades non assistés
(en 1961 : F 12,11) tabl. XII.
7,— F pour les malades assistés genevois
(en 1961 : F 6,98) tabl. XII.
9,22 F pour les malades assistés confédérés
(en 1961 : F 9,06) tabl. XII.
12,18 F pour les malades assistés étrangers
(en 1961 : F 12,08) tabl. XII

Coût de la journée de maladie :

En 1962, le coût de la journée de maladie se monte à 33,64 F (tabl. V), compte non tenu de 0,55 F prévus pour des travaux en cours (En 1961 : F 29,74).

BILAN (tableau I)

ACTIF	1961	1962
I. Actifs d'exploitation	F	F
Immobilisations (tableau II)	355 311,20	368 338,10
Amortissements (tableau II)	185 170,75	194 144,70
Net	170 140,45	174 193,40
Marchandises en stock	564 997,80	581 036,20
Hospitalisés et garants débiteurs (tabl. III)	256 045,25	279 990,30
Débiteurs divers (tabl. III)	76 299,60	84 307,65
Caisse et Chèques postaux	873 497,73	846 799,10
	1 940 980,83	1 966 326,65
II. Actifs des fonds à destination spéciale		
Banques : dépôts divers, titres (tabl. IV)	26 867,50	26 239,—
» » » espèces (tabl. IV)	210 777,28	231 957,72
Caisse cpte courant Dépôts malades	59 277,14	16 450,60
» » » Arbre de Noël	11 685,61	4 307,68
» » » Fonds Travail	5 165,72	11 094,51
Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	1 617,55	1 782,02
Crédits transitoires (tabl. XIV)	760,—	422,90
	316 150,80	292 254,43
III. Actifs de placement		
Caisse d'Epargne, Fonds autos	1 612,49	1 704,26
» » » Fds appar. électr. méd.	7 784,70	8 016,07
Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	109,36	76,65
	9 506,55	9 796,98
Total de l'actif	2 266 638,18	2 268 378,06
PASSIF	1961	1962
I. Fonds propres	F	F
Fonds renouvellement automobiles	1 612,49	1 704,26
» » » impôts anticip. à récup.	52,61	13,32
Fonds app. élect.-médicaux	7 784,70	8 016,07
» » » impôts anticipés à récupérer	56,75	63,33
Capital d'exploitation	765 772,85	798 877,86
	775 279,40	808 674,84
II. Fonds à destination spéciale		
Tableau IV	313 773,25	290 049,51
Impôts anticipés à récupérer	1 617,55	1 782,02
	315 390,80	291 831,53
III. Passif exigible à court terme		
Créanciers divers (tabl. III) fournisseurs	208 884,95	1 016 824,86
Provision pour travaux en cours	310 000,—	120 000,—
Passifs transitoires (tabl. XIV)	623 978,02	25 124,40
	1 142 862,97	1 161 949,26
Total	2 233 533,17	2 262 455,63
IV. Boni ou déficit budgétaire de l'exercice en cours B	33 105,01	5 922,43
Total du passif	2 266 638,18	2 268 378,06

TABLEAU DÉTAILLÉ DES IMMOBILISATIONS (tableau II)

	Valeur d'acq. ou de constr. (après annulation) F	Amortiss. (après réintégration) F	Valeur nette F
a) au 31.12.1962			
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	345 077,45	179 381,15	165 696,30
Exploitation agricole	4 824,65	4 249,55	575,10
Automobiles	16 356,—	10 514,—	5 842,—
Total	368 338,10	194 144,70	174 193,40
b) au 31.12.1961			
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	339 350,55	172 186,30	167 164,25
Exploitation agricole	4 824,65	3 930,45	894,20
Automobiles	9 056,—	9 054,—	2,—
Total	355 311,20	185 170,75	170 140,45

**Liste des pensionnaires et garants débiteurs, des créanciers et des débiteurs divers
(Tableau III)**

	31.12.61	31.12.62
a) Pensionnaires et garants	F	F
Service d'assistance médicale pour genevois	99 208,—	101 870,—
» » » confédérés	43 788,50	47 396,—
» » » étrangers	40 661,—	42 662,—
» » »	17 270,—	21 151,50
Caisses-maladie	—,—	171,30
Assurances-accidents privées	—,—	—,—
Assurance accidents Suval	976,—	1 948,—
Assurance militaire	—,—	—,—
Assurance scolaire	51 896,20	62 856,—
Malades non assistés	2 245,55	1 935,50
Créances en recouvrement au SAM	—,—	—,—
Total	256 045,25	279 990,30
b) Débiteurs divers	1 726,91	1 858,67
Impôts anticipés à récupérer	33 677,30	38 542,80
Factures diverses à encaisser	643,45	489,45
Divers en recouvrements au SAM	33 347,80	45 275,40
Allocations de vie chère à recevoir	8 631,05	—,—
Indemnités assurances à recevoir	—,—	—,—
Total	76 299,60	84 307,65
c) Créanciers divers	205 531,70	999 272,01
Fournisseurs	—,—	1 822,70
Primes d'assurances à payer	310 000,—	120 000,—
Provision pour travaux en cours	3 353,25	15 730,15
Pensionnaires	—,—	—,—
Total	518 884,95	1 136 824,86

Actifs des fonds à destination spéciale
(Tableau IV)

a) Fonds à destination spéciale		31.12.61	31.12.62
		F	F
Legs Quillet		4 467,17	4 472,95
Dépôts des malades		125 759,94	87 933,40
Arbre de Noël		48 120,52	41 821,84
Fonds Travail		76 233,68	85 389,36
Fonds Castan		35 942,61	37 025,43
Dons et Legs		9 220,28	9 504,17
Legs Champrenaud		343,73	354,04
Legs Montandon		1 858,02	1 913,23
Legs Grandthiévant		2 048,48	2 109,37
Legs Dubois-Frank		328,35	338,20
Policlinique psychiatrique		4 346,14	4 475,30
Fonds Loisirs		5 104,33	10 336,87
Fonds Archawski		—, —	4 375,35
Total		313 773,25	290 049,51
b) Dépôts divers en banques			
1. Titres			
Caisse d'Epargne, Legs Quillet		186, —	73, —
» » Fonds Travail		13 570, —	13 121, —
» » Dons et Legs		124, —	48, —
Banque Lombard-Odier, Legs Castan		12 987,50	12 997, —
Total		26 867,50	26 239, —
2. Espèces :			
Caisse d'Epargne, Fonds Loisirs		5 104,33	10 336,87
» » Legs Quillet		4 281,17	4 399,95
» » Dépôts des malades		66 482,80	71 482,80
» » Arbre de Noël		36 434,91	37 514,16
» » Fonds Travail		57 497,96	61 173,85
» » Legs Castan		22 955,11	24 028,43
» » Dons et Legs		9 096,28	9 456,17
» » Legs Champrenaud		343,73	354,04
» » Legs Montandon		1 858,02	1 913,23
» » Legs Grandthiévant		2 048,48	2 109,37
» » Legs Dubois-Frank		328,35	338,20
» » Policlinique psychiatrique		4 346,04	4 475,30
» » Fonds Archawski		—, —	4 375,35
Total		210 777,28	231 957,72

COMPTE GÉNÉRAL DE PERTES ET PROFITS
(Tableau V)

Nombre de journées d'hospitalisation : 215 083.
Charges :

Tableaux	Par jour	Montants
F	F	F
900. Frais de personnel	VI	25,45
901. Frais d'alimentation	VII	3,23
902. Frais des services médicaux	VIII	0,10
903. Frais serv. gén. adm. entret. ord.	IX	4,14
905. Frais policlinique psychiatrique	XIII	1,11
916. Amortissement mobilier	XI	0,16
914. Amortissement des automobiles	XI	—
Total		34,19
		7 355 296,97

Produits :	Tableau	Par jour	Montants
700-708. Taxes d'hospitalisation	XII	9,27	1 993 491,75
960-962. Subventions et allocations ord.	XI	24,83	5 341 541,60
950. Revenus de l'exploit. agricole	X	0,12	26 186,05
Total		34,22	7 361 219,40
990. Résultat net : (profit)		0,03	5 922,43

FRAIS DU PERSONNEL (Tableau VI)

Nombre de journées d'hospitalisation : 215 083.	Par jour	Montants
F	F	F
300. Salaires de base en espèces	19,13	4 115 778,45
310. Indemnités de subsistance	—, —	—, —
320. Allocations de vie chère	1,27	273 922,05
323. Primes d'ancienneté et prestations spéciales	0,15	31 475,95
324. Indemnités pour le service de nuit	0,27	58 031,50
325. Autopsies, rapatriements	—, —	305, —
330. Pensions de retraite	2 19	472 296,35
331. Allocations de vie chère aux retraités	1,24	267 158,25
340. Contributions AVS.	0,51	108 929,95
341. Primes assurances accidents	0,52	109 833, —
342. Frais spéciaux pour le personnel	0,04	9 636,25
343. Contributions allocations fam. (CAFAC)	0,42	90 496,65
344. Subside à la caisse-maladie personnel	0,05	11 227, —
350. Honoraires et certificats médicaux payés	—, —	—, —
345. Contributions Caisse prév. pers.	1,31	280 746,30
326. Allocations de ménage	0,18	37 680,50
Total	27,28	5 867 517,20
A déduire :		
390. Indemnités versées par les Cies d'assur.	0,18	40 257,90
391. Honoraires et certif. méd. encaissés	—, —	—, —
392. Salaires imputés à exploitation agricole	0,15	31 230,90
393. Salaires imputés à divers	0,12	25 000, —
394. Divers	0,03	7 002,30
395. Salaires imputés à policlinique psychiatrique	1,10	237 197,50
386. Salaires imputés à Centre social	0,25	53 633,20
Total	1,83	394 321,80
Net	25,45	5 473 195,40

FRAIS D'ALIMENTATION (Tableau VII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 215 083.	Par jour	Montants
F	F	F
400. Viande, charcuterie, volaille, poisson	0,68	147 418,99
410. Lait	0,57	123 199,86
420. Fromage, beurre, graisse, œufs	0,54	116 098,94
430. Pain	0,17	36 115,55
440. Farine, pâtes	0,09	18 311,35
450. Fruits, légumes, céréales	0,87	186 279,35
460. Boissons	0,03	6 585, —
470. Café, chicorée, cacao, sucre	0,15	33 102,85
480. Denrées diverses et divers	0,20	43 871,90
Total	3,30	710 983,79

A déduire :

491. Repas payés par le personnel	0,04	9 128,—
498. Divers	0,03	7 316,10
Total	0,07	16 444,10
Net	3,23	694 539,69

FRAIS DES SERVICES MÉDICAUX (Tableau VIII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 215 083.

	Par jour F	Montants F
500. Pharmacie, médicaments	0,66	141 280,31
510. » pansements	0,01	3 289,90
520. » instruments et accessoires	0,01	1 454,90
530. Bibliothèque médicale	0,04	7 786,55
540. Soins spéciaux aux malades (dépenses)	0,05	10 755,01
550. Pharmacie, radiologie, analyses, divers	—	—
560. Laboratoires, produits	0,03	7 259,70
561. » instruments et accessoires	0,12	25 852,45
562. » EEG, dépenses	0,03	6 847,75
Total	0,95	204 526,57

A déduire :

590. Traitements, médicaments, analyses, facturés	0,65	140 119,60
591. Radiologie (facturé)	—	588,30
592. Soins spéciaux aux malades (recettes)	0,07	13 914,40
593. EEG, recettes	0,13	28 239,—
Total	0,85	182 861,30
Net	0,10	21 665,27

**FRAIS DES SERVICES GÉNÉRAUX
FRAIS D'ENTRETIEN ET D'ADMINISTRATION (Tableau IX)**

Nombre de journées d'hospitalisation : 215 083.

Frais des services généraux :

	Par jour F	Montants F
600. Lingerie	0,05	11 069,11
601. Literie	0,11	22 917,65
602. Blanchissage	0,05	10 285,10
603. Nettoyages	0,08	17 349,70
604. Eclairage, force-motrice	0,22	48 094,50
6050. Combustibles	0,72	155 479,90
6051. Gaz	0,01	2 629,60
606. Eau	0,03	6 996,90
607. Vêtements, chaussures	0,09	19 270,80
Total	1,36	294 093,26

Frais d'administration et divers :

6200. Fournitures d'administration	0,04	8 250,30
6201. Bibliothèque des malades	0,01	3 163,90
621. Imprimés	0,04	7 986,—
622. Téléphones	0,06	13 927,55
623. Poste	0,02	3 955,25
624. Assurances diverses	0,17	35 523,45
625. Prestations nature malades travailleurs	0,02	4 993,50
626. Rémunération aux malades travailleurs	0,23	50 000,—
627. Inhumations (dépenses)	—	225,—
628. Frais divers d'administration	0,28	61 269,95
Total	0,87	189 294,90

A déduire :

691. Frais funéraires récupérés	0,00	993,65
629. Frais divers, salon coiffure	0,03	7 132,15
Total	0,03	8 125,80
Net	0,84	181 169,10

Frais d'entretien sans la main d'œuvre :

6100. Bâtiments	0,98	209 714,25
6110. Bâtiments (Crédits extraordinaires)	3,65	784 750,—
612. Installations électriques	0,04	9 639,70
6130. Installations de chauffage	0,05	11 437,45
6140. Mobilier et matériel usuel	0,13	28 436,45
6141. » (crédits extraord.)	—	—
6141. » »	0,04	7 979,60
615. Mobilier et matériel médical	0,02	3 481,25
616. Machines	0,22	48 004,10
617. Parcs et préaux	0,02	4 971,40
6180. Autos	0,46	100 000,—
6101. Equipement Centrale électr. groupe secours	0,09	20 000,—
6102. Transform, chauffage eau, Chougny	—	—
Total	5,70	1 228 414,20

A déduire :

690. Locations au personnel	0,12	27 193,65
904. Crédits extraordinaires	3,64	784 750,—
Total	3,76	811 943,65
Net	1,94	416 470,55
Total général	4,14	891 732,91

**EXPLOITATION DU DOMAINE AGRICOLE
(Tableau X)**

1. POTAGER

	Montants F
2200. Salaires y compris les charges sociales	23 661,15
2220. Graines et semences, engrais	9 344,55
2230. Frais généraux	2 913,85
2250. Entretien de l'outillage et du matériel	2 160,90
2260. Amortissement du matériel	128,—
Total	38 208,45

A déduire :

2290. Fournitures de légumes, fruits	546,60
2291. Fournitures de pommes de terre	—,—
2292. Fournitures de fleurs	—,—
2295. Recettes diverses	41 102,70
2296. Variation de l'inventaire	—,—
Total	<u>1 052,50</u>
Perte	<u>42 701,80</u>
	<u>4 493,35</u>

2. VERGER

2300. Salaires y compris les charges sociales	7 069,75
2330. Frais généraux	1 625,70
2360. Amortissement du matériel	191,10
Total	<u>8 886,55</u>

A déduire :

2390. Fournitures de fruits, divers	10 151,50
2396. Variation de l'inventaire	5 000,—
Total	<u>15 151,50</u>
Boni	<u>6 264,95</u>

3. PARC AVICOLE

2400. Salaires y compris les charges sociales	500,—
2430. Frais généraux et divers	13 608,60
2396. Variation inventaire parc avicole	2 196,—
Total	<u>16 304,60</u>

A déduire :

2490. Fourniture de volaille	3 030,45
2491. Fourniture d'œufs	14 981,45
2496. Variations de l'effectif du parc	—,—
Total	<u>18 011,90</u>
Boni	<u>1 707,30</u>

4. FERME

2500. Salaires y compris les charges sociales	—,—
2550. Entretien des bâtiments, frais généraux	1 794,55
Total	<u>1 794,55</u>

A déduire :

2590. Fermage	15 515,—
2591. Recettes diverses	—,—
Total	<u>15 515,—</u>
Boni	<u>13 720,45</u>

5. BOIS

2592. Recettes diverses	—,—
Boni	<u>—,—</u>

RÉCAPITULATION

1. Potager, profit	0,02	4 493,35
2. Verger, profit	0,03	6 264,95
3. Parc avicole profit	0,01	1 707,30
4. Ferme, profit	0,06	13 720,45
5. Bois profit	—,—	—,—
Revenu net total de l'exploitation du domaine agricole boni	0,12	<u>26 186,05</u>

DÉTAIL DES AMORTISSEMENTS ET SUBVENTIONS

(Tableau XI)

Amortissements	Par jour F	Montants F
916. Matériel, mobilier, machines clinique	0,16	34 507,90
914. Automobiles	—,—	1 460,—
Total	<u>0,16</u>	<u>35 967,90</u>

Subventions et allocations

a) A l'ordinaire :	Par jour F	Montants F
960. Allocation de l'Etat	21,01	4 519 715,—
961. Remboursement alloc. vie chère, personnel	1,27	273 922,05
962. » » retraités	1,24	267 158,25
964. » contribution caisse prévoyance	1,31	280 746,30
Total	<u>24,83</u>	<u>5 341 541,60</u>

b) A l'extraordinaire :

9630. Transformation des bâtiments	3,65	784 750,—
Total	<u>3,65</u>	<u>784 750,—</u>
Total général	<u>28,48</u>	<u>6 126 291,60</u>

STATISTIQUE DES TAXES D'HOSPITALISATION PAR CATÉGORIE DE DÉBITEURS (Tableau XII)

	Journées	Par jour F	Montants F
700. Assistés genevois	89 350	7,—	625 454,—
701. Assistés confédérés	29 659	9,22	273 300,50
709. Assistés étrangers	22 191	12,18	270 350,—
702. Caisses-maladie	17 615	9,87	171 680,50
703. Assurances privées	—	—,—	—,—
704. Assurance Suval	—	—,—	—,—
705. Assurance militaire	442	15,75	6 860,—
706. Assurance scolaire	204	10,—	2 040,—
708. Malades non assistés	55 622	11,57	643 806,75
Total	<u>215 083</u>	<u>9,27</u>	<u>1 993 491,7</u>

700-709.

POLICLINIQUE PSYCHIATRIQUE (Tableau XIII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 215 083

	Par jour	Montants
301. Salaires de base en espèces		
321. Allocations de vie chère	0,92	198 489,10
3230. Primes ancienneté, prest. spéc.	0,07	15 035,70
3400. Contributions AVS	—, —	—, —
3410. Primes assurances accidents	0,03	5 469,75
3420. Frais spéciaux pour le personnel	0,03	5 852,75
3430. Contributions Caisse alloc. fam. (CAFAC)	—, —	—, —
351. Certificats médicaux payés	0,02	4 241,50
3450. Contributions Caisse prévoyance du personnel	—, —	—, —
	0,04	8 108,70
Total	1,11	237 197,50
6182. Indemnités autos		
6280. Divers	—, —	953,30
	—, —	45, —
Total		998,30
905. Frais de la polyclinique psychiatrique	1,11	238 195,80

CENTRE SOCIAL

302. Salaires de base en espèces		
322. Allocations de vie chère		45 642,95
3231. Primes ancienneté, prest. spéc.		2 499,75
3401. Contributions AVS		—, —
3411. Primes assurances accidents		1 252, —
3421. Frais pour le personnel		1 312,95
3431. Contributions caisse allocations famil. (CAFAC)		2 280, —
3451. Contributions Caisse de prévoyance		966,95
3261. Allocations de ménage		1758,60
4801. Achats de marchandises cafeteria		200, —
6281. Frais généraux et divers		90 504,35
4802. Dépenses kiosque		1 623,25
Total		46 315,76
		194 356,56

A déduire :

4891. Ventes diverses cafeteria		158 841,75
4881. Ventes diverses kiosque		55 674,65
Résultat annuel, versé à Fonds Travail		214 516,40
		20 159,84

ACTIFS TRANSITOIRES (Tableau XIV)

au 31 décembre 1962

	F
Service Social Bel-Air	422,90

PASSIFS TRANSITOIRES (Tableau XIV)

Fonds de recherches scientifiques	4 275,05
Fonds études élèves	79,65
Centre social	579,70
Fonds ecolage	19 240, —
Service Social Bel-Air	50, —
Divers	900, —
Total	25 124,40